

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 JUILLET 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre DUCERF, Maire.

Présents : M. Pierre DUCERF, Mme Françoise BERTHIER, M. Gérard BERLAND, Mme Marie-Pierre BERNARD, M. David BONNET, Mme Lourdes DA COSTA, Mme Chantal VOLAN, M. Yves GATEAUD, M. Julien GUENARD, M. Edouard DUCERF, M. Frédéric PRIEST.

Excusés : M. Eric MARECHAL, M. Régis TOURNUS, M. Jacques BOULOGNE

Secrétaire de séance : Mme Françoise BERTHIER.

Adhésion TIPI (Titre Interbancaire de Paiement par Internet) 042/2014

Afin de simplifier les paiements pour les contribuables de la commune, essentiellement les parents d'élèves pour la participation aux frais occasionnés par les rythmes scolaires, les locataires ou autres redevables, la Trésorerie de Charolles nous propose d'adhérer à l'application des titres payables sur internet (TIPI).

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec la Trésorerie de Charolles pour l'adhésion à l'application TIPI.

Création de 2 emplois non permanents..... 043/2014

Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité en raison de la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015, il est nécessaire d'embaucher 2 personnes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à créer 2 emplois non permanents et à recruter 2 agents non titulaires pour accroissement temporaire d'activités ; des contrats à durée déterminée se feront sur la base de 3/35^{ème} pour exercer les fonctions d'animation, l'indice majoré sera 317.

